

VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

ECHO MAGAZINE

CHRETIENS DU NIL ET PHARAONS



DU MARDI 8 AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022
13 JOURS



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch – Genève +41 22 817 37 37 – Lausanne +41 21 550 72 37

FORMALITES D'ENTREE EN EGYPTE

Les informations suivantes concernent les citoyens suisses résidant en Suisse et sont publiées sous réserve de modification par les autorités suisses ou du pays concerné (autres nationalités / pays de résidence : nous consulter).

La participation au voyage implique de se conformer aux exigences décrites ci-dessous ainsi qu'à leurs **changements éventuels**.

Le pays est-il actuellement ouvert ?	Oui
Quarantaine requise sur place ?	Non
Quarantaine requise au retour ?	Non
Un test PCR est-il requis ?	<p>Pour les personnes vaccinées : Non, si le voyageur a reçu <u>deux doses</u> de vaccin</p> <p>Pour les personnes non vaccinées, guéries ou ayant reçu une seule dose, dès l'âge de 12 ans : un test PCR de moins de 72h ou un antigénique de moins de 24h est requis pour entrer en Egypte.</p>
Vaccinations obligatoires ?	Aucune. Veuillez vérifier que vos vaccins usuels sont à jour (hépatite, tétanos...)
Un visa est-il requis ?	Oui. Le visa sera apposé dans votre passeport à votre arrivée au Caire. Le passeport doit contenir 2 pages libres et être valable 6 mois après la date de retour.
Autres exigences ?	Formulaire sanitaire à remplir avant le départ :

<https://egypt.mfa.gov.ua/storage/app/sites/26/declaration-form.pdf>

Voyager en temps de Covid nécessite de s'adapter aux normes sanitaires locales, lesquelles peuvent changer dans des délais très courts. Notamment, on ne peut exclure que certains lieux ou sites touristiques subissent des fermetures non prévisibles.

Certificat Covid-19 et conditions d'entrée

Pour voyager, vous devez être d'accord d'être soumis à un test PCR si cela est demandé, avant le départ ou sur place, que vous soyez vacciné ou non, même si celui-ci n'était pas requis au moment de votre inscription.

Si le certificat Covid-19 est nécessaire au voyage, une copie vous sera demandée lors de votre inscription afin de nous aider à compléter les formulaires d'entrée.

Si vous n'êtes pas vacciné, nous attirons votre attention sur le fait que l'OFSP recommande de se faire vacciner avant de voyager à l'étranger et que les conditions d'entrée d'un pays peuvent changer à tout moment. De plus en plus de pays exigent un certificat Covid-19 valable pendant toute la durée du voyage, sous la forme d'un QR code, voire imposent la vaccination. Si ces conditions d'entrée devaient être mises en place après votre inscription, cela ne sera pas une raison valable d'annulation.

VOTRE VOYAGE

La découverte de l'Égypte représente toujours la consécration d'un rêve : percer les mystères des tombes de la vallée des Rois, approcher les gens durant leurs activités quotidiennes... Ce voyage sera également l'occasion d'approfondir vos connaissances sur le grand patrimoine historique et religieux de l'Égypte copte.



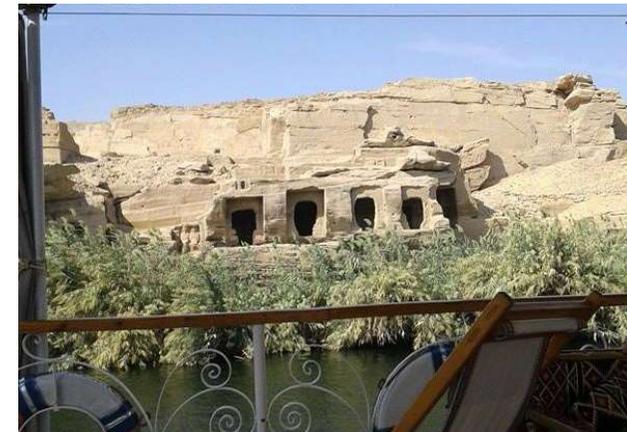
Pays grandiose, son fleuve, ses déserts, ses monuments et ses cités modernes sont sans équivalent. En effet, aucune autre nation ne possède autant de vestiges d'un passé aussi lointain, qu'il s'agisse de pyramides, des textes hiéroglyphiques ou des symboles d'une théologie complexe.



Ce voyage de 13 jours est une excellente initiation à l'égyptologie et à l'Égypte copte, avec un accompagnement culturel de qualité.

Ce sera aussi l'occasion de faire une croisière intime sur une embarcation traditionnelle privatisée pour votre groupe. C'est sur un sandal, embarcation millénaire, que nous vous invitons à une croisière unique. Vous pourrez vous extasier devant tant de beauté. Expérimenter ainsi les charmes de la lenteur devient un privilège rare.

Les nuits sont si paisibles que seul un léger clapotis ou le chant d'un oiseau peuvent troubler.



Confortablement installés, vous contemplez les splendeurs du paysage qui défilent très lentement. Les berges vous offrent le spectacle inoubliable de cette civilisation fluviale, immémoriale et intemporelle.



Observez les enfants courent dans les palmeraies et les pêcheurs qui jettent leurs filets. Les paysans, les ânes et les buffles s'activent dans les champs. Les femmes lavent le linge et les dromadaires solennels paissent au soleil.



LES MOMENTS FORTS DU VOYAGE

- Découverte des fameuses pyramides de Gizeh et du complexe de Saqqarah
- Entre églises coptes et mosquées, visite de nombreux monuments religieux de la période gréco romaine et arabe médiévale
- Croisière sur le Nil de 4 nuits à bord d'une embarcation confortable et découverte des sites antiques les plus célèbres de la Haute-Egypte
- Un guide conférencier diplômé de l'Institut des Etudes coptes du Caire pour vous introduire à la complexité religieuse de l'Egypte
- Visite de l'église Sainte-Marie dans la capitale avec un responsable des lieux
- Messe dans une église catholique romaine à Alexandrie
- Visite des monastères de Wadi Natrun et rencontre avec un moine

Taille du groupe

Petit groupe entre 8 et 10 participants

VOTRE SANDAL : SOBEK

Embarcations ancestrales et typiques de l'Égypte, les sandals sont de petite taille, et sont dotés de deux voiles latines. Autrefois destinés au transport de pierres, le Sobek a été amoureusement restauré, réhabilité avec le bénéfice d'équipements modernes.



Ces splendides petits bâtiments reprennent doucement leurs légendaires navigations sur le Nil. L'enchantement est là... Le Nil, ses temples, ses fellahs et ses couleurs font le reste.

Avec son carré de divans et coussins, le pont à demi ombragé offre intimité, relaxation et lieu d'échange avec l'équipage.



Lits doubles et cabinets de toilettes privés équipent les 6 cabines. Ventilé mais non conditionné, l'espace intérieur se réserve à la quiétude.



Le chef de bord s'exprime en français, il est chargé de coordonner le bon fonctionnement de la navigation et de la logistique. A terre, les visites sur sites sont faites avec un guide local francophone.

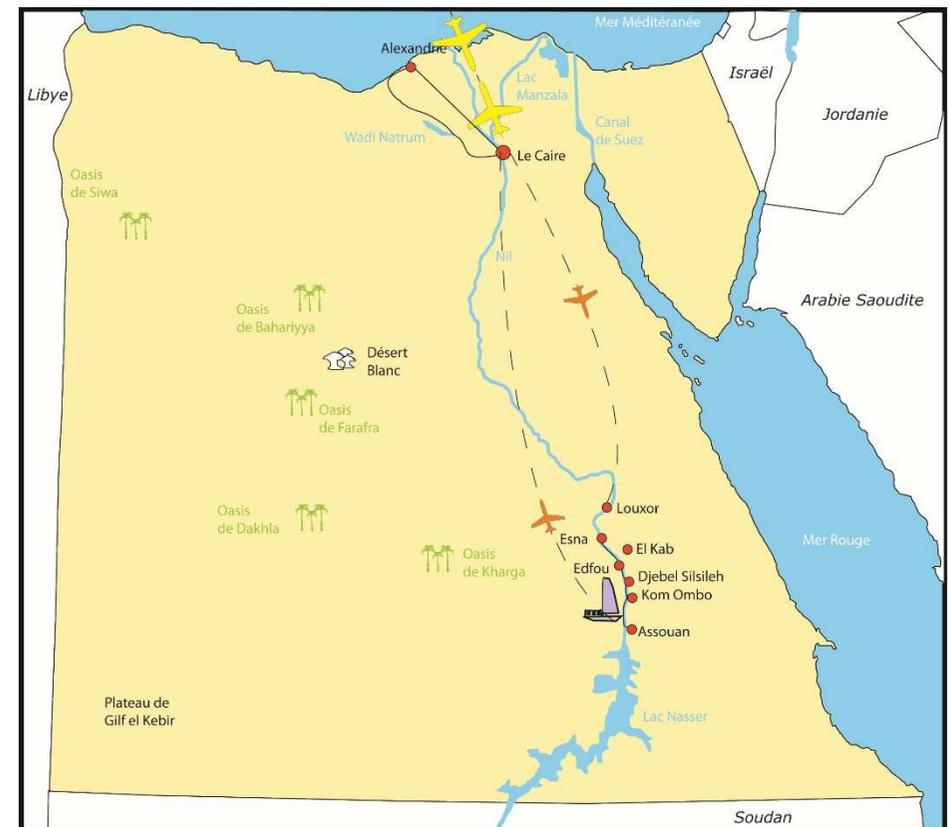
VOTRE GUIDE FRANCOPHONE : M. ASHRAF SAAD

Nous vous proposons un accompagnement culturel de grande qualité avec M. Ashraf Saad, guide conférencier depuis plus de 30 ans. Fêru d'égyptologie et de la période copte gréco - romaine et arabe médiévale, il vous fera découvrir les temples, églises, tombeaux et autres merveilles de l'Égypte antique d'une manière passionnante.



Epris de son pays et sa civilisation, titulaire du diplôme d'histoire copte de l'Institut des Études Coptes, Ashraf saura vous transmettre avec enthousiasme ses connaissances.

CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement *	Repas
1	mardi 08.11.22	Genève - Le Caire	vol	Conrad Cairo	D
2	mercredi 09.11.22	Le Caire		Conrad Cairo	BLD
3	jeudi 10.11.22	Le Caire		Conrad Cairo	BLD
4	vendredi 11.11.22	Le Caire - Alexandrie		Sunrise Alexandrie	BLD
5	samedi 12.11.22	Alexandrie		Sunrise Alexandrie	BLD
6	dimanche 13.11.22	Alexandrie - Le Caire - Louxor	vol	Pavillon Winter	BLD
7	lundi 14.11.22	Louxor - Esna - Sur le Nil		Sandal Sobek	BLD
8	mardi 15.11.22	Sur le Nil		Sandal Sobek	BLD
9	mercredi 16.11.22	Sur le Nil		Sandal Sobek	BLD
10	jeudi 17.11.22	Sur le Nil		Sandal Sobek	BLD
11	vendredi 18.11.22	Sur le Nil - Assouan		Moevenpick Assouan	BLD
12	samedi 19.11.22	Assouan		Moevenpick Assouan	BLD
13	dimanche 20.11.22	Assouan - Le Caire - Genève	vols		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

* ou hôtel de catégorie similaire

PLAN DES DÉPLACEMENTS INDICATIF

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	mardi 08.11.22	Egyptair MS 772	Eco	Genève Le Caire	14h05 18h55
	6	dimanche 13.11.22	Egyptair MS 060	Eco	Le Caire Louxor
13		dimanche 20.11.22	Egyptair MS 081	Eco	Assouan Le Caire
		Egyptair	Eco	Le Caire	09h45
		MS 771		Genève	13h05

arrivée le lendemain



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : mardi 8 novembre 2022

Genève - Le Caire

Dans l'après-midi, rendez-vous à l'aéroport de Genève pour prendre votre vol pour Le Caire. A votre arrivée dans la capitale égyptienne, accueil par votre guide local francophone, formalités d'entrée et transfert à votre hôtel.

Vous passerez la nuit à l'hôtel Conrad Cairo.



Situé au bord du Nil, cet hôtel est une oasis de sérénité au milieu d'une ville vibrante et dispose de 617 chambres confortables et une piscine.



Nuit à l'hôtel Conrad Cairo.

Jour 2 : mercredi 9 novembre 2022

Le Caire

Vous débuterez cette journée par la visite du musée égyptien du Caire.

Ce temple de l'archéologie égyptienne fut inauguré en 1902 sur la place Tahrir, au cœur de ce qui apparaissait alors comme la partie moderne de la ville. Quelques 120'000 trouvailles évoquant 25 siècles de civilisation sont aujourd'hui exposées sur deux étages.



Dans la salle 3, vous admirerez les pièces les plus précieuses du trésor de Toutankhamon, dont le célèbre masque, exhumés de sa sépulture de la vallée de Rois à Louxor par l'archéologue britannique Howard Carter dans les années 1920.



La totalité des 5000 pièces seront présentées au Grand Musée égyptien du Caire qui sera situé sur le plateau de Giza.

Vous y découvrirez également la collection de certaines tombes remarquables, notamment celles de Youya et Thouya, très influentes de la XVIIIe dynastie. Ils sont parmi les rares "privilegiés" à avoir été enterrés dans la Vallée des Rois, nécropole réservée aux souverains.

Le Grand Musée égyptien, situé sur le plateau de Gizeh, près du Caire, qui sera le plus grand musée archéologique du monde devrait ouvrir ses portes prochainement, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Vous vous rendez ensuite à la mosquée Ibn Touloun, la plus ancienne de la ville et la plus vaste, construite à partir de 876 sous l'égide d'Ahmad Ibn Touloun, gouverneur abbasside d'Égypte.



Son minaret à l'escalier extérieur de forme hélicoïdale est inspiré par le célèbre minaret de Samaraa en Iraq, le pays d'origine d'Ibn Touloun.

Accolé à la mosquée se trouve le musée Gayer Anderson, qui vous permettra de visiter une maison cairote traditionnelle.



Déjeuner chez « The Egyptian pancake » pour déguster ses pains feuilletés salés ou sucrés. C'est une excellente manière de se plonger dans l'ambiance du Caire.



Nous vous proposons ensuite une balade le long de la rue el Muezz, où vous découvrirez un chemin parsemé de merveilles architecturales et un quartier plein de vie.



Le quartier des artisans se trouve un peu plus loin. Il abrite encore les fabricants de tentes autrefois destinées aux bédouins nomades, les couturiers réalisant des patchworks magnifiques, les travailleurs sur cuivre, argent, or...

Retour à votre hôtel en fin de journée.

Nuit à l'hôtel Conrad Cairo.

Jour 3 : jeudi 10 novembre 2022

Le Caire

Vous vous rendez dans le quartier Copte, qui est le cœur de la vie chrétienne de la ville. Matareya (l'antique Héliopolis) est connue pour ses baumiers, issus d'un premier arbre béni par l'Enfant Jésus et désormais appelé « Arbre de la Vierge ». Son huile permet de fabriquer le Saint Chrême.



Vous découvrirez ensuite l'église suspendue qui renferme en son intérieur 13 magnifiques piliers représentant Jésus et ses 12 apôtres avant de vous rendre à l'Eglise Saints-Serge-et-Bacchus, unique église ronde en Egypte où se trouvait une grotte où la Jésus et ses parents se serait réfugiée durant sa fuite en Egypte.



Poursuite pour le musée copte, qui est en fait un ancien palais privé construit en forme de mosquée et réunit des centaines d'objets allant de la période gréco-romaine à l'occupation musulmane.

Après le déjeuner, vous ferez halte à l'église de la Sainte Vierge, dite El Adaoueyah, où vous pourrez voir l'embarcadère d'où, selon une tradition attestée dès le IV^e siècle, la Sainte famille serait partie pour la Moyenne-Egypte.

Nuit à l'hôtel Conrad Cairo.

Jour 4 : vendredi 11 novembre 2022

Le Caire - Alexandrie

Cette journée débutera avec la découverte des pyramides.

Avec Gizeh, Sakkara est l'une des deux nécropoles de Memphis, l'ancienne capitale pharaonique et la plus vaste d'Egypte. Des monuments de toutes les époques s'étalent sur plusieurs kilomètres et font aujourd'hui encore l'objet de fouilles archéologiques riches en découvertes.



Vous retournerez à Gizeh, où vous découvrirez la trilogie la plus célèbre du monde : les incontournables pyramides de Khéops, Khéphren et Mykérinos. Avec le Sphinx, elles forment le symbole de l'Égypte.



Après le déjeuner, route pour Alexandrie où vous arriverez en fin de journée. Le soir, flâneries dans les petites ruelles de cette ville méditerranéenne.



Situé en bord de mer au cœur d'Alexandrie, l'hôtel Sunrise Alexandria propose une plage privée, des chambres offrant une vue panoramique sur la mer Méditerranée, 2 piscines extérieures et un spa.



Nuit à l'hôtel Sunrise Alexandria.

Jour 5 : samedi 12 novembre 2022 **Alexandrie**

Découvertes d'Alexandrie. Dans les rues de la ville se mélangent toutes les strates de l'Histoire. Vous traverserez les vivants faubourgs et leurs marchés quotidiens.



Vous vous rendez dans le sud de la ville, à la nécropole de Kom-El-Chouqafa, un des plus grands sites funéraires romain d'Égypte.



Visite du musée national. Parmi les précieux objets, vous découvrirez notamment les inestimables figurines de Tanagra représentant la mode vestimentaire durant le règne de Cléopâtre. Puis visite de l'amphithéâtre romain à Kom El Dekka avec ses 12 terrasses de marbre formant un hémicycle. Dans les jardins de l'amphithéâtre, vous découvrirez la Villa Romaine, édifiée par un noble romain pendant le IIe siècle après JC.

Après le déjeuner, visite de la bibliothèque mythique, qui aurait abrité jusqu'à 700 000 volumes au temps de César, et qui a disparu dans un incendie dont la cause et la date font encore débat chez les historiens. Mais c'est sur le socle de l'édifice antique qu'a ouvert en 2002 la Bibliotheca Alexandrina : sur ses

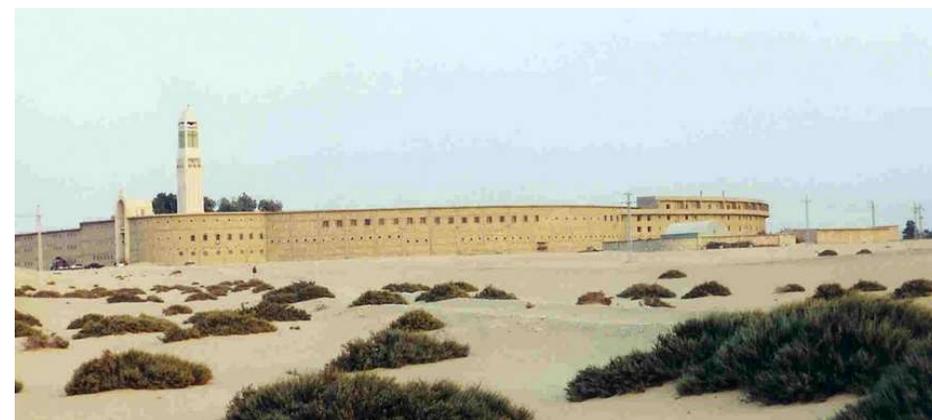
marchés, et dans les cafés de l'esplanade, se donne aujourd'hui rendez-vous la jeunesse étudiante alexandrine.



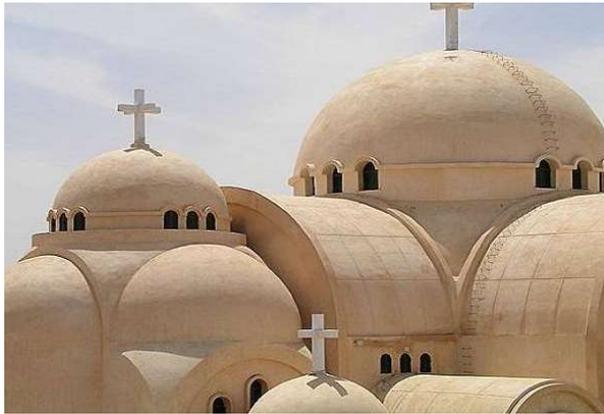
Nuit à l'hôtel Sunrise Alexandrie.

Jour 6 : dimanche 13 novembre 2022 Alexandrie - Le Caire - Louxor

Ce jour, vous assisterez à une messe dans une église catholique romaine. Après le petit déjeuner, route pour le Caire. En chemin, vous visiterez le monastère Saint-Macarius le Grand où vous en apprendrez plus sur les pratiques modernes des moines coptes.



Poursuite pour St Bishoy, un des premiers et des plus anciens monastères au monde.



Après un déjeuner en cours de route, transfert à l'aéroport du Caire pour prendre votre vol à destination de Louxor.

Vous descendrez à l'hôtel Pavillon Winter, situé dans les jardins tropicaux d'un palais somptueux du 19^e siècle, le mythique hôtel Sofitel Winter Palace, où Agatha Christie écrivit le roman "Mort sur le Nil", en 1937, et où séjourna l'archéologue Howard Carter, qui découvrit la tombe de Toutankhamon.



Idéalement situé sur la corniche qui longe les berges du Nil, à deux pas du temple de Louxor, cet établissement moderne propose une centaine de chambres décorées avec soin.



Pour vous détendre, rejoignez la piscine dans les luxuriants jardins.



Nuit à l'hôtel Pavillon Winter.

Jour 7 : lundi 14 novembre 2022 **Louxor - Esna - Sur le Nil**

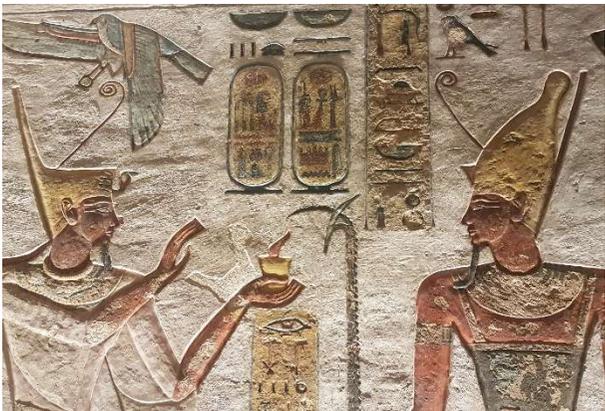
Cette journée sera consacrée à l'ancienne Thèbes.

Vous découvrirez Karnak, le plus vaste complexe culturel de la civilisation égyptienne, véritable cité religieuse isolée du monde profane par une enceinte de briques crues dont l'ondulation évoque les flots de l'océan primordial.



Le temple de Karnak resta en chantier pendant les 2'000 ans où Amon régna en maître dans le panthéon égyptien. Chaque souverain voulut ériger son propre édifice à la gloire du dieu, quitte à détruire ceux de ses prédécesseurs pour les réutiliser, en particulier pour la construction des pylônes monumentaux.

Après une traversée du Nil, vous vous rendez dans la vallée des Rois.



Enfin, il sera temps de prendre la route vers Esna, port d'attache de votre embarcation. Accueil par l'équipage, visite du bateau, installation dans votre cabine puis, navigation tranquille au rythme du vent.

Nuit à bord.

Jour 8 : mardi 15 novembre 2022 **Sur le Nil**

Navigation vers El Kab qui fut la 1^e capitale de l'Égypte, connue sous le nom de Nekheb, là où fut découverte la palette de Narmer.

En ce lieu très peu fréquenté, vous découvrirez les impressionnantes murailles en brique crue qui entouraient le sanctuaire le plus sacré de Haute-Égypte, celui dédié à la déesse-vautour protectrice du Sud, Nekhbet.

Dans la montagne toute proche, vous pourrez pénétrer dans quatre magnifiques tombes du Nouvel Empire.



Une belle promenade à travers les champs et un petit village de pêcheurs vous y mènera.



Déjeuner à bord et navigation vers Edfou.

Dans cette dernière, vous découvrirez le temple le mieux préservé de toute la vallée du Nil, dédié au dieu du ciel à tête de faucon Horus. Edifié à partir de 237 av. J.-C, il est aussi le plus grand sanctuaire construit à l'époque ptolémaïque, dans une rigueur architecturale des plus classiques.



Ses bas-reliefs et inscriptions intérieurs et extérieurs ont livré une foule de renseignements sur le culte, la liturgie, les nomes et les cérémonies. En particulier, celle de la « bonne rencontre », lorsque la déesse Hathor, épouse d'Horus, quittait son temple de Dendera pour aller rejoindre son époux à Edfou.

Nuit à bord.

Jour 9 : mercredi 16 novembre 2022 Sur le Nil

Balade autour du marais de Ramadi.



Reprise de la navigation jusqu'au Djebel Silsileh.

Le Djebel Silsileh est un site archéologique majeur qui s'étend sur les deux rives du Nil. Des graffitis dans la pierre et un cimetière prédynastique témoignent de l'occupation du site depuis la préhistoire.

C'est ici que le fleuve est le plus étroit, flanqué de chaque côté de majestueuses collines de grès.



Le Djebel Silsileh fut la plus importante carrière de l'Égypte antique. Hormis le temple de Philae, tous les matériaux de construction des temples de Haute-Égypte proviennent de cette carrière, du temple de Denderah à celui de Kom Ombo, en passant par la nécropole thébaine.



Vous y découvrirez le spéos du pharaon Horemheb, temple entièrement creusé dans la roche et dédié notamment à Amon, les chapelles de Séthi I, Ramsès II, Mérenptah, Ramsès V, Sheshonq I et de Ramsès III, qui abritent des stèles, les cénotaphes de hauts fonctionnaires, dont celui de l'administrateur Sènènmout et du grand prêtre d'Amon Hapouseneb, des sculptures inachevées et le port jadis utilisé pour le chargement des pierres.

Très courte navigation puis marche très agréable d'environ 2h dans les palmeraies jusqu'à Farès. Reprise de la navigation.

Nuit à bord.

Jour 10 : jeudi 17 novembre 2022 **Sur le Nil – Assouan**

Au sommet d'une éminence dominant une boucle du Nil, surgissant soudain d'une luxuriante végétation, vous découvrirez le temple de Kom Ombo. Cette élégante réalisation ptolémaïque, dédiée aux divinités Horus le dieu-faucon et Sobek le dieu crocodile, a remplacé, comme à Dendera et à Edfou, un ancien sanctuaire de proportions moindres de l'époque de Thoutmosis III.



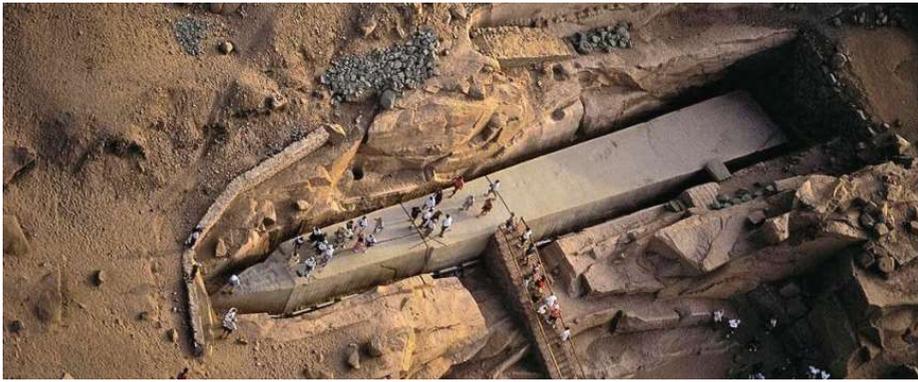
Vous admirerez des reliefs aux couleurs miraculeusement intactes et une scène rare, une liste d'instruments de chirurgie. Dans une chapelle attenante, vous pourrez voir des momies de crocodiles.

Nuit à bord.

Jour 11 : vendredi 18 novembre 2022 **Assouan**

Le désert descend sur les rives du fleuve, les palmiers doums apparaissent, votre sandal passe sous le pont d'Assouan. Vous apercevrez alors les tombes des gouverneurs d'un côté, l'île d'Eléphantine et la ville de l'autre. Vous approchez du but de votre croisière... Débarquement et visites d'Assouan.

Découverte de l'obélisque inachevé. Ce sera l'occasion de découvrir les techniques d'extraction qu'employaient les Egyptiens pour faire sortir de ces carrières de granit rose de tels monuments. La roche était attaquée par percussion, très certainement à l'aide de boules de dolérite, nombreuses sur les lieux. Celui qui gît là, fissuré, aurait été le plus haut jamais réalisé, long de 42 mètres.



A bord d'un petit bateau, vous rejoindrez l'île d'Algikia. C'est en effet là que fut intégralement déplacé le site de Philae au moment de la construction « pharaonique » du haut barrage pour le sauver des eaux.



Vous y découvrirez ce qui fut la principale attraction de la ville antique de Philae, un magnifique temple consacré à Isis, dont la construction fut entreprise par l'un des derniers pharaons égyptiens, Nectanébo I^{er}, et terminée par les Romains. La légende veut que ce soit là que la déesse rendit la vie à son époux bien-aimé Osiris et que, s'unissant à lui, elle conçut leur fils Horus.

Après le déjeuner, transfert à votre hôtel. Reste de la journée libre.

Situé sur une île, au milieu du Nil, l'hôtel Mövenpick Elephantine vous accueille dans un cadre raffiné et harmonieux.



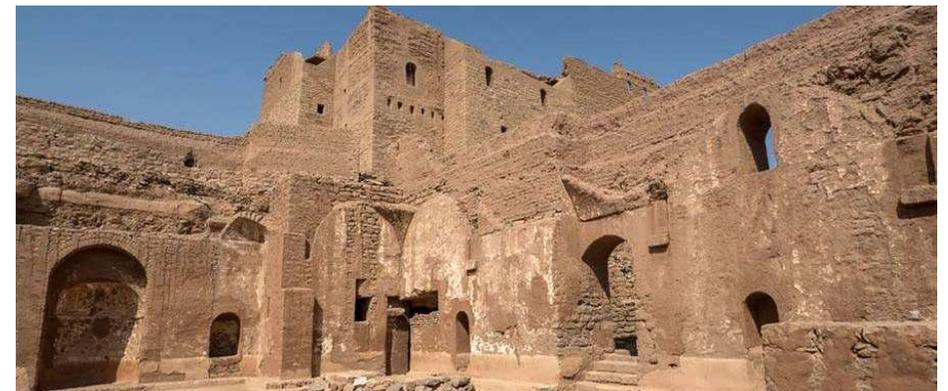
Les 180 chambres sont spacieuses, rénovées et agencées dans le style nubien. 38 suites et 8 villas complètent l'offre. Cet établissement dispose d'une piscine, d'un jacuzzi et propose des soins thérapeutiques.

Nuit à l'hôtel Mövenpick Resort Aswan.

Jour 12 : samedi 19 novembre 2022 **Assouan**

Poursuite de vos visites d'Assouan.

Situé sur la rive ouest, dans le désert, le monastère de Saint-Siméon est l'un des plus importants monuments de l'époque chrétienne et l'un des plus grands monastères d'Égypte.



Fondé au 8^e siècle, il se présente comme une construction fortifiée, entourée d'un puissant mur. À l'intérieur se dresse l'église à trois nefs, qui abritait des fresques de Jésus-Christ et des saints. Les autres corps de bâtiments comportent des

cellules, des cuisines, magasins, écuries, pressoir à olives et autres installations domestiques.

Le monastère fut vraisemblablement abandonné au 13^e siècle.

Vous vous rendez ensuite sur l'île de Heisa, une des deux seules îles nubiennes à avoir survécu après la construction du haut barrage d'Assouan.

Ce sera l'occasion de vous promener dans les ruelles d'un petit village nubien et d'échanger avec les différentes tribus lors d'un déjeuner tardif chez l'habitant.



Nuit à l'hôtel Movenpick Resort Aswan.

Jour 13 : dimanche 20 novembre 2022 **Assouan - Le Caire - Genève**

Tôt le matin, transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination de Genève via Le Caire. Arrivée sur les bords du Léman

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne en chambre / cabine double CHF 5'700.-

Supplément chambre / cabine individuelle : CHF 1'650.-

Sur la base d'un petit groupe de 8 à 10 personnes maximum.

Prestations incluses

- Les vols Genève – Le Caire – Louxor et Assouan – Le Caire – Genève en classe économique sur Egyptair
- Le logement dans les hôtels suivants (ou hôtel similaire) :
 - Conrad Cairo - Classique
 - Louxor Sofitel Pavillon – chambres vue jardin
 - Assouan : Moevenpick – chambres vue Nil
- La croisière de 4 nuits à bord d'un sandal privé en pension complète
- Les repas tels que mentionnés
(B : petit déjeuner ; L = déjeuner ; D : dîner)
- Les services d'un excellent guide conférencier francophone durant toute la durée de votre voyage
- Tous les transferts et trajets en minibus panoramique privé et climatisé avec chauffeur
- Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme
- Les frais de visa
- Les pourboires à l'exception de celui de votre guide et du personnel du bateau
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les éventuels tests PCR
- Les boissons
- Les repas non mentionnés
- Le pourboire de votre guide et du personnel du bateau
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation/assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit



PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OSFP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine. Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé (ci-après ATV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et ATV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par ATV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

Préambule – Information relative à nos offres

Si vous n'avez jamais fait l'expérience de voyager avec Au Tigre Vanillé, sachez que notre approche est singulière. Notre point de départ : vous, vos attentes, vos centres d'intérêts, vos goûts ... A partir de là, nous établissons une proposition de voyage personnalisée.

Chez nous, il n'y a ni catalogue ni voyages standardisés. Au contraire, nos spécialistes s'investissent dans votre projet pour vous proposer un voyage unique.

Chaque offre nécessitant un travail conséquent d'analyse, de conception et de recherche des disponibilités (guides, vols, hôtels, excursions...), à partir de la troisième offre, nous vous demandons un acompte de 500.- CHF par personne.

Bien sûr, si le voyage se concrétise, cette somme sera déduite du montant total du voyage. Mais si le voyage ne se réalisait pas, le montant n'est pas remboursable et couvrira le travail effectué.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et ATV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à ATV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait

mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec ATV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, ATV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par ATV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si ATV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, ATV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, ATV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, ATV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à ATV. La réception de votre déclaration auprès d'ATV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'ATV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 ATV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

ATV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV. ATV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par ATV

5.1 ATV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 ATV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 ATV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. ATV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

ATV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, ATV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si ATV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, ATV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par ATV

6.1 ATV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, ATV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera

de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. ATV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 ATV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter ATV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, ATV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays ATV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 ATV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains

manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à ATV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et ATV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'ATV et exceptions

9.1 ATV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, ATV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 ATV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que ATV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels ATV ne pouvait rien.

ATV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des excursions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et ATV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre ATV.

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé Sàrl» (ci-après ATV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. ATV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'ATV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'ATV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, ATV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. ATV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'ATV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par ATV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément ATV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez ATV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé Sàrl

8 rue de Rive

CH-1204 Genève, Suisse

Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

AU TIGRE VANILLÉ Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève